SYNEP

SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°34

2022 Semaine 22

Enseignant : un métier en crise...

Le métier d'enseignant est en pleine crise et ce constat est encore plus palpable aujourd'hui. Pourtant dès les années 1980, les enseignants qui débutaient dans leur carrière soulignaient l'insuffisance de moyens, la rémunération déjà erratique (et pourtant plus « grasse » qu'aujourd'hui) et le manque de reconnaissance. On était déjà loin de l'aura de l'instituteur qui, au début du XXème siècle, était considéré comme un notable au même titre que le médecin ou le notaire.

Mais les temps ont changé et devenir enseignant n'attire plus comme jadis : les candidats au concours de recrutement ne se bouscule pas et le monde de l'éducation a de quoi s'inquiéter car la rentrée à venir s'annonce difficile. A tel point que l'on peut voir fleurir des vidéos dans certaines académies où le recteur en personne fait de la publicité pour parvenir à recruter en prévision de la rentrée de septembre. Dans l'académie de Versailles notamment, le lundi 30/5 a eu lieu et en partenariat avec Pôle Emploi, une session de recrutement afin de pourvoir plus de 2000 postes vacants à la rentrée prochaine.

Le SYNEP CFE-CGC s'est donc penché sur cette désaffection et propose quelques explications : le salaire est bien entendu la première cause. En effet, il y a plusieurs décennies, un enseignant gagnait trois fois le SMIC en début de carrière contre 1,1 aujourd'hui. De plus, la pression sur l'école n'a jamais été aussi importante : il est sans cesse demandé aux enseignants de s'adapter aux réformes parfois incohérentes et prises en dépit du bon sens. A peine ont-ils le temps de s'adapter qu'une nouvelle réforme voit le jour ! La crise sanitaire a également cristallisé de nombreuses tensions et les enseignants ont souffert du mépris de l'institution : se faire insulter de fainéants est inacceptable alors même que les enseignants ont dû s'adapter sans moyen et à base de « tutorat » sur les réseaux sociaux. Enfin, la réforme du concours n'a pas été anticipée sur les conséquences : les candidats doivent maintenant passer le concours en fin de MASTER 2 et non plus en fin de MASTER 1 et beaucoup se découragent car ils n'arrivent pas à atteindre cette cinquième année d'étude. Il ne faut donc pas s'étonner que de nombreux enseignants en activité jettent l'éponge et se réorientent vers une autre carrière ou que les étudiants décident finalement de se diriger vers des métiers plus rémunérateurs.

Mais malgré ce constat alarmant pour la désaffection du métier et le mépris dont ils ont souffert ces dernières années, le SYNEP CFE-CGC tient à souligner qu'il existe encore des enseignants qui aiment passionnément leur métier, le font avec dévouement, s'investissent pour leurs élèves et continuent de garder une foi inébranlable en l'école.

Devenir enseignant est un métier, devenir enseignant est un choix et devenir enseignant se respecte. La session de recrutement qui s'est déroulée à Versailles ce lundi 30/5 en dit long sur cette désaffection. Même si la rectrice promet des formations pour ces personnes qui intègreraient l'Éducation Nationale et la possibilité de passer le concours de recrutement afin de pérenniser leur emploi, le SYNEP CFE-CGC s'interroge sur ces promesses faites aux futurs contractuels. En effet, des maîtres contractuels parfois en poste depuis plusieurs années et qui viennent d'obtenir un concours se sont vu refuser récemment la validation de ce concours par un inspecteur alors que rien ne laisser présager à l'enseignant cette fin de non-recevoir et alors même qu'ils exercent depuis de nombreuses années sans qu'on n'ait jamais rien eu à leur reprocher. N'est-ce pas là le moyen de perpétuer une situation précaire et de garder des professeurs à moindre frais ?

Le SYNEP CFE-CGC espère que le nouveau ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse saura en prendre toute la mesure et ne laissera pas davantage d'enseignants quitter le métier ou l'exercer par défaut, faute de mieux.

Sylvie TUROWSKI

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE
Maison de la CFE-CGC 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS Tél. : 01 55 30 13 19 Courriel : synep@synep.org
Site : https://www.synep.org/ **Bulletin d'adhésion : https://www.synep.org/bulletin_adhesion.pdf**

SYNEP

SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°34

2022 Semaine 22

Billet d'humeur d'Evelyne du 29 mai 2022 : Les ordres du désordre ?

Voici une information qui m'a été donnée, à propos du Bac général, épreuve de mathématiques du 11 mai 2022 pour l'enseignement de spécialité.
Dans le document officiel distribué à chaque candidat il était précisé :
« Le sujet propose 4 exercices.
Le candidat choisit 3 exercices parmi les 4 exercices et **ne doit traiter que ces 3 exercices.**
Chaque exercice est noté sur **7 points (le total sera ramené sur 20 points)**.
Les traces de recherches, même incomplètes ou infructueuses, seront prises en compte. » (sic)

Je vais passer sur le « 3 x 7 » ramené à 20 ainsi que sur les « traces de recherches… » car ce serait parler de la partie visible de l'iceberg ; une mesquinerie de ma part, en ces temps de délabrement accentué et semble-t-il voulu pour notre Éducation Nationale !

J'en viens donc au gros du problème, à une consigne ahurissante que les correcteurs ont reçue lors de la réunion d'harmonisation, avant correction.
Oralement, leurs inspecteurs leur ont dit : « Si certains élèves ont traité les 4 exercices, vous les corrigez tous les 4 et vous ne conservez que les trois meilleures notes ! »

Tollé parmi des correcteurs rappelant que chaque candidat savait qu'il ne devait traiter que 3 exercices et non, éventuellement, « bidouiller » les quatre, au petit bonheur la chance afin d'espérer grappiller quelques points ! Et les inspecteurs de leur répondre alors qu'ils n'étaient pas là pour en discuter mais pour appliquer ce que l'Inspection Générale avait décidé au sujet des corrections du Bac 2022 !

En résumé avec cette directive de l'ère « blanquérienne » finissante, il était exigé de récompenser ceux qui contreviennent aux règles établies !

Avec de tels ordres on comprend sans doute mieux les causes des derniers « désordres » sociétaux, tels que ceux survenus hier soir au Stade de France !

* *

Élections professionnelles : ORT – 95400 VILLIERS le BEL

Le SYNEP CFE-CGC remporte les 3 sièges « titulaires » et le premier siège « suppléants » du collège « Cadres » avec une représentativité de 76% en catégoriel, et de 57% tous collèges réunis, devant le SNALC à 25%, et le Snec-CFTC et la CGT-EP à 9% chacun.

* *

Pour les adhérents de la CFE-CGC, le guide CSE n°2 vient d'être publié.
À télécharger sur l'intranet confédéral ou en nous contactant à synep@synep.org

Vous y trouverez toutes les informations essentielles sur les deux sujets suivants :

- Quels sont les moyens de fonctionnement de l'instance (recours à un expert et financement, local, embauche d'un salarié, modalités et composition du budget...) ?

- Quels sont les moyens attachés à l'élu (rencontre avec les salariés, frais de déplacement, heures de délégation, formations, droit d'alerte et droit de retrait...) ?

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE
Maison de la CFE-CGC 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS Tél. : 01 55 30 13 19 Courriel : **synep@synep.org**
Site : https://www.synep.org/ **Bulletin d'adhésion : https://www.synep.org/bulletin_adhesion.pdf**